

**SAINT JULIEN DE CIVRY**

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU JEUDI 8 DECEMBRE 2016**

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire

**Présents :** Didier ROUX - Paul SAGE - Patrice MAILY - André TREMEAUD – Jean-Marie JOBARD  
Valérie AUPECLE - Serge BERTILLOT - Armand BRIGAUD - Jean Marc DURY - Hubert FENEON - Vincent  
FENEON - Marion GAIN - Isabelle GILLES - Valérie LACROIX - Valérie PILLOUX -

**Procurations :** aucune

**Absents :** aucun

**Secrétaire de séance :** Valérie PILLOUX

**Date de convocation :** 2 décembre 2016

**Date affichage :** 5 décembre 2016

Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 18 novembre 2016, pas de remarque,  
Adopté à l'unanimité.

Avant d'ouvrir la séance, le maire demande de rajouter 2 délibérations :

- Encaissement chèque dégrèvement taxe foncière
- Nomination délégué de la commune au sein de la nouvelle communauté de communes

**Délibérations :**

**1/ Encaissement chèque CUMA JULIENNOISE :**

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a reçu le 25 novembre 2016 un chèque de la CUMA  
JULIENNOISE. Ce chèque de 74 euros correspond au remboursement des parts sociales du pulvérisateur.

15 Voix pour

**2/ Encaissement chèque association Dépôt de pains :**

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a reçu le 6 décembre 2016 un chèque de l'association "dépôt de pains".  
Ce chèque de 1 051,66 euros correspond au solde financier détenue par l'association dépôt de pains de Saint Julien de Civry  
à la date de sa dissolution, soit le 25 novembre 2016. Ce montant servira à rembourser une partie du coût net du salaire et  
cotisations sociales de Mme Laëtitia MAGNY supporté par la commune (son salaire brut + cotisations patronales - subvention  
Pôle Emploi pour ce contrat aidé) pour les mois juillet, août et septembre 2016.

15 Voix pour

**3/ Encaissement chèque dégrèvement taxe foncière :**

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a reçu le 1er décembre 2016 un chèque du Trésor Public.  
Ce chèque de 302 euros correspond à un excédent de versement de la taxe foncière pour la partie dégrèvement sécheresse.

15 Voix pour

#### **4/ Nomination du conseiller communautaire et son suppléant au sein de la nouvelle communauté de communes :**

Saint Julien de Civry, commune de moins de 1000 habitants, voit son nombre de délégués diminuer (de 2 actuellement à 1). Pour les communes de moins de 1000 habitants dont le nombre de délégués diminue, la désignation est automatique : à savoir Monsieur le Maire en titulaire et le 1er adjoint en suppléant. Le 1<sup>er</sup> adjoint ne souhaitant pas ce poste, le 2<sup>ème</sup> adjoint, Patrice MAILY est désigné.

15 Voix pour

Divers :

#### **1/ Point sur le paiement des loyers des locataires :**

L'état de paiement des loyers des locataires est présenté au conseil municipal.

#### **2/ Accessibilité de la mairie :**

Le compte rendu de la réunion du 25 novembre avec l'architecte est présenté. Une nouvelle version du projet, moins coûteuse (investissement de 45 000€ environ), a été demandée au cabinet Arc Phi et elle est en cours.

#### **3/ Mur de soutènement :**

Un habitant sollicite la participation financière de la commune pour l'arasement d'un mur de soutènement le long d'une route communale. Après discussion et après vote, la majorité du conseil propose une participation de la commune de 300€.

#### **4/ Bulletin municipal :**

Il est en cours d'élaboration mais beaucoup d'associations n'ont pas donné leur compte rendu. Elles seront à nouveau relancées dans les plus brefs délais.

#### **5/ Vœux du maire : nouveaux habitants et naissances 2016 :**

Samedi 7 janvier 2017 à 20 heures à la salle paroissiale.

Les bébés de l'année seront présentés aux Juliénois et tous les nouveaux habitants sont cordialement invités à venir se présenter, y compris les habitants des résidences secondaires.

#### **6/ Réflexion budget 2017 : dépenses de voirie et bâtiment**

La commission voirie va demander des devis pour l'aménagement des abords du site multiservice. Un rendez-vous est fixé avec l'ATD et le CAUE le Jeudi 19 Janvier à 14H30 pour étudier les revêtements à prévoir.

#### **7/ Rétrocession d'une parcelle du département :**

Le Maire et l'adjoint en charge de la voirie ont rencontré les services de la DRI. Cette dernière souhaite rétrocéder à la commune un délaissé de terrain au Guidon le long de la départementale afin de favoriser l'implantation de nouvelles maisons.

#### **8/ Médiagora :**

L'inauguration aura lieu le samedi 18 mars 2017 à 11H. Jean-Marie Jobard présente le plan de communication. Des étudiants de BTS communication travaillent avec la commission pour préparer ce plan.

Il explique également le travail des bénévoles de la bibliothèque pour enregistrer tous les ouvrages sur le logiciel et pour aménager l'espace réservé au public.

#### **9/ Rapport sur le prix et la qualité de l'eau potable :**

André TREMEAUD fait le compte rendu. La qualité de l'eau est satisfaisante.

#### **10/ Illuminations dans le bourg :**

Les guirlandes restantes vont être installées ce samedi notamment dans la cour du site multiservices.

#### **11/ Réparation sur le tracteur communal :**

Un devis pour réparer les brancards d'attelage est présenté au conseil. Un devis sera également demandé pour changer le siège du tracteur.

## **Questions diverses :**

### **1/ Désherbage de la bibliothèque :**

L'état des livres dés herbés en novembre 2016 est présenté.

### **2/ Dates des élections en 2017 :**

Présidentielles : 23 avril et 7 mai.

Législatives : 11 juin et 18 juin.

### **3/ Logement au-dessus de la mairie :**

Suite à la visite du logement au-dessus de la mairie par le couple du CADA de Digoin, le maire explique que la famille a décliné la proposition d'occuper le logement.

### **4/ Devis Armétal :**

Un devis est présenté pour fixer le mât indiquant la nouvelle agence postale. Le conseil décide d'attendre la réception du mât pour envisager une solution de fixation moins couteuse.

**5/ Remplacement du personnel :** un CDD va arriver à terme il faudra envisager son remplacement.

### **6/ Déménagement de l'Agence Postale :**

Il est prévu le jeudi après-midi 15 décembre et vendredi 16 décembre.

Ouverture de la nouvelle agence postale le lundi 19 décembre à 9h00 avec des horaires identiques.

**Vœux de la municipalité aux agents communaux :**

**Vendredi 13 Janvier 2017 à 20h00**

**Prochaine Réunion de Conseil Municipal :**

**Vendredi 13 Janvier 2017 à 20h30**